

Acte N° 2022-17

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 28 octobre 2022
sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3,
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, modifiés, notamment l'article 38 ;
- Vu** l'arrêté 2022-234 du 20 septembre 2022 portant nomination de Mme Marie PREAU en qualité de chargée de mission ;
- Vu** l'arrêté 2022-235 du 20 septembre 2022 portant nomination de M. Gilles GESQUIERE en qualité de chargé de mission ;
- Vu** l'arrêté 2022-270 du 27 octobre 2022 portant nomination de Mme Claire POLO en qualité de chargée de mission ;
- Vu** l'arrêté 2022-271 du 27 octobre 2022 portant renouvellement de la charge de mission de Mme Clotilde CASTAGNE VEZIES,

Prend l'acte suivant :

OBJET : Information sur la nomination des chargés de mission

Les membres du Conseil d'administration sont tenus informés des charges de mission suivantes :

Mme Marie PREAU, chargée de mission pour la stratégie scientifique dans le domaine de la santé,
M. Gilles GESQUIERE, chargé de mission pour la stratégie scientifique sur les enjeux urbains,
Mme Claire POLO, chargée de mission pour l'accompagnement pédagogique des étudiants de L1,
Mme Clotilde CASTAGNE VEZIES, renouvelée dans sa charge de mission aux Masters MEEF.

Les lettres de mission sont jointes en annexe.

Fait à Lyon, le 31 octobre 2022

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIER